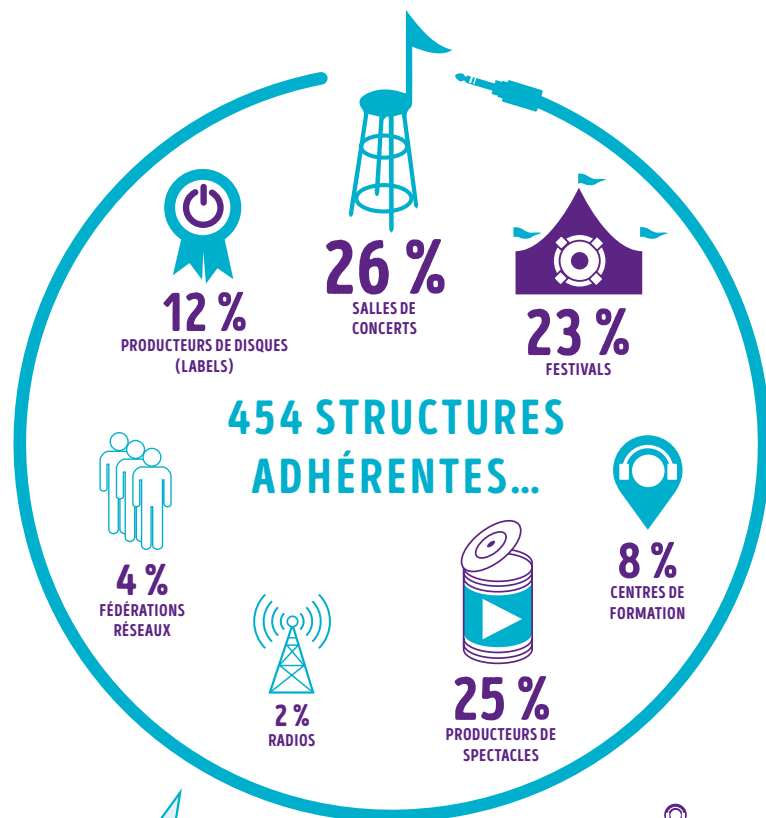


LES ADHÉRENTS DU SYNDICAT DES MUSIQUES ACTUELLES (SMA)



- Dont :
 - 75% d'associations à but non lucratif
 - 15% de sociétés commerciales (SARL, SAS-SASU et EURL)
 - 4% de sociétés coopératives (SCOP et SCIC)
 - 4% d'établissements publics (EPIC et EPCC)

... IMPLANTÉES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

- 90 % des adhérents mènent plusieurs activités dans leur structure (par exemple, un festival et une salle de concerts)



QU'EST-CE QUE LE SMA ?

Créé en 2005, le Syndicat des Musiques Actuelles (SMA) est le syndicat de la filière des musiques actuelles, aujourd'hui composé de plus de 450 structures de la filière des musiques actuelles. Il représente ainsi des festivals, des salles de concerts (dont la quasi-totalité des salles labellisées SMAC par l'État), des producteurs de spectacles, des producteurs de disques (labels), des centres de formation ou encore des radios, ainsi que des fédérations et réseaux.

Ces entreprises indépendantes et majoritairement associatives ont pour point commun d'œuvrer en faveur de l'intérêt général et de la diversité, notamment en soutenant l'expression des artistes et l'accès à la culture des populations. Le SMA a pour rôle de renseigner et conseiller ses membres en matière juridique, sociale et fiscale. Il les représente aussi dans les instances paritaires professionnelles, telles que le CNM, l'Afdas ou au sein des conventions collectives. Enfin, le SMA défend les intérêts du secteur des musiques actuelles auprès des pouvoirs publics pour une meilleure prise en compte.

LA DÉMARCHÉ D'OBSERVATION

Afin de mieux connaître ses adhérents, et donc de mieux les représenter et les défendre dans le cadre des discussions avec ses partenaires, le SMA a souhaité cette année renouveler sa démarche d'observation, c'est-à-dire étudier leurs modèles économiques, activités, habitudes en termes d'emploi...

Les chiffres qui ressortent de cette étude sont issus, pour la première partie générale, des données internes au SMA qui concernent donc l'ensemble des 454 adhérents, puis pour les parties suivantes, des réponses de 219 structures, soit près de 50% des adhérents du SMA, à un questionnaire lancé en mai 2020.

Ces données sont représentatives de chaque type d'activité.

Elles ont par ailleurs été vérifiées, voire complétées, par les adhérents eux-mêmes ainsi que par les fédérations, notamment la FEDELIMA, Fédération des lieux de musiques actuelles, la FELIN, Fédération des labels et distributeurs indépendants, la FERAROCK, Fédération de radios associatives et la FNEIJMA, Fédération des écoles de musique. Nous les remercions pour leur expertise et leur implication.

Les données ici recueillies sont des données au titre de l'année 2019.



LES ADHÉRENTS AU SMA

UNE DIVERSITÉ DE STRUCTURES ET DE PROJETS

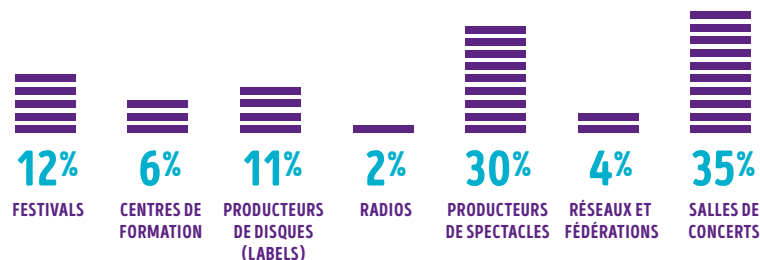
1. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE : UN MAILLAGE DE L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ET UN ANCRAGE LOCAL FORT



Plus de 450 adhérents répartis sur l'ensemble du territoire.
Le SMA compte également 2 adhérents à La Réunion

2. ACTIVITÉ PRINCIPALE : DES ADHÉRENTS REPRÉSENTATIFS DE L'ENSEMBLE DE LA FILIÈRE DES MUSIQUES ACTUELLES

ACTIVITÉ PRINCIPALE DES STRUCTURES

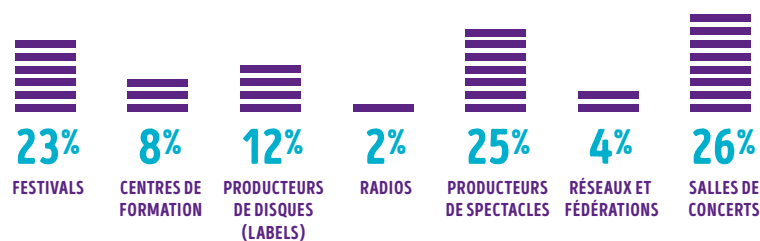


3. PLURIACTIVITÉ : UNE RÉALITÉ POUR LA MOITIÉ DES ADHÉRENTS

La pluriactivité concerne un adhérent sur deux : en effet, de nombreuses structures sont à la fois producteurs de spectacles et labels, ou encore salles de concerts et centres de formation...

En comptant les activités principales et secondaires, les pourcentages évoluent sensiblement :

ACTIVITÉ DES STRUCTURES



4. STRUCTURATION PROFESSIONNELLE : UN SECTEUR TRÈS STRUCTURÉ

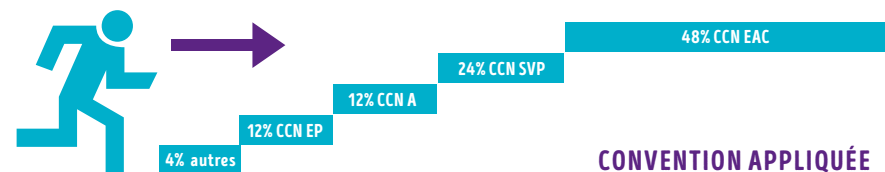
85% des adhérents sont membres d'un **réseau régional** spécialisé en musiques actuelles*.

65% des structures sont adhérentes d'une **fédération nationale****.

* Les réseaux régionaux musiques actuelles sont les suivants : Grand Bureau - Féma - Après Mai - Collectif des festivals - Fraca-MA - Polca - Haute Fidélité - RIF - PRMA La Réunion - RMAN - RIM - Octopus - PAM - Le Pôle

** Les fédérations nationales sont les suivantes : FAMDT - FEDELIMA - FELIN - FERAROCK - FNEIJMA - Zone Franche

5. RÉPARTITION PAR CONVENTION COLLECTIVE : UN LARGE SPECTRE À COUVRIR



CCN EAC - Convention des entreprises artistiques et culturelles | CCN SVP - Convention du spectacle vivant privé
CCN A - Convention de l'animation | CCN EP - Convention de l'édition phonographique

Dans le cadre de la représentativité des organisations patronales, mesurée pour la première fois en 2017 par le Ministère du travail, **le SMA a été jugé représentatif dans les 3 branches conventionnelles** pour lesquelles il avait déposé une demande de mesure :

- CCN EAC
- CCN SVP
- CCN EP

En effet, le SMA a satisfait aux différents critères pour y parvenir dont l'audience, tant en termes d'entreprises que de salarié·e·s embauché·e·s par celles-ci, et participe donc aux négociations paritaires de ces trois conventions collectives.

Les salles de concerts et les festivals appliquent majoritairement la CCN EAC. Quant aux producteurs de spectacles, ils appliquent pour la plupart la CCN SVP. Les producteurs de disques (labels) appliquent la CCN EP.

Enfin, les centres de formations et les réseaux et fédérations appliquent généralement la convention collective de l'animation. Les autres conventions appliquées sont celles de la radiodiffusion, de la formation professionnelle et d'autres encore très marginalement.

6. RÉPARTITION PAR STATUT JURIDIQUE : DES STRUCTURES MAJORITAIREMENT D'INITIATIVE PRIVÉE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

75% d'associations à but non lucratif

15% de sociétés commerciales (SARL, SAS-SASU et EURL)

4% de sociétés coopératives (SCOP et SCIC)

4% d'établissements publics (EPIC et EPCC)

2% autres / non renseigné

65% des structures sont soumises aux impôts commerciaux et 7% le sont en partie.

Conformément aux statuts et au règlement intérieur du syndicat, quel que soit son statut juridique, chaque structure adhérente au SMA revendique une **lucrativité limitée**.



L'ÉCONOMIE DES ADHÉRENTS

CARACTÉRISTIQUE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

BUDGET MOYEN DES ENTREPRISES ADHÉRENTES AU SMA

SUBVENTIONS COMPRISES

860 000 €

médiane : **500 000 €**

État, région, ville,
agglomération

HORS SUBVENTIONS

550 000 €

médiane : **260 000 €**

Toutefois, ce budget oscille sensiblement en fonction de la nature des entreprises :



1 200 000 €

900 000 €

► festivals



1 300 000 €

670 000 €

► salles de concerts



600 000 €

370 000 €

► centres de formation



470 000 €

380 000 €

► producteurs de spectacles



280 000 €

240 000 €

► producteurs de disques (labels)



460 000 €

130 000 €

► fédérations et réseaux



130 000 €

55 000 €

► radios



LES ÉQUIPES DES ADHÉRENTS DU SMA

UN GROS VOLUME D'EMPLOIS, MAIS UNE FRAGILITÉ CERTAINE

EMPLOIS AIDÉS

38% des structures ont eu recours à des emplois aidés.

SERVICES CIVIQUES

34% des structures accompagnent des jeunes en services civiques. En **2019**, chacune de ces structures a accompagné en moyenne 2 services civiques.
Les salles de concerts sont les structures qui accueillent le plus de services civiques.

STAGIAIRES

55% des structures accueillent des stagiaires. En **2019**, cela représentait en moyenne **3** stagiaires par structure.
Les salles de concerts sont les structures qui accueillent le plus de stagiaires (ensuite les festivals, puis les producteurs de spectacles).

BÉNÉVOLES

On dénombre des bénévoles au sein de **79%** des structures, ce qui correspond notamment aux structures sous forme associative.
Au total, cela représente plus de **12 000** bénévoles sur l'ensemble des structures adhérentes ayant indiqué avoir accueilli des bénévoles en **2019**, avec une médiane qui s'élève à **12** bénévoles.

Les festivals sont les structures au sein desquelles on repère le plus de bénévoles. À titre d'exemple :

2 300 bénévoles au **Cabaret Vert**

1 350 bénévoles à **Pause Guitare**

1 200 bénévoles au festival **Au Foin de la Rue**

MASSE SALARIALE : LE PREMIER POSTE DE DÉPENSES DES ENTREPRISES ADHÉRENTES

La masse salariale brute moyenne des entreprises adhérentes au SMA s'élève à **550 000 €**, soit **41%** des charges des structures.
En moyenne, les entreprises membres du SMA salarient **10 ETP**.

Sur la base de la masse salariale,

54% sont des **permanents** (CDI, CDII et CDD de droit commun / hors CDD d'usage)

46% sont des **intermittents du spectacle** (CDDU)

En 2019, ce sont **30 000** heures de salariat déclarées en moyenne par structure.

ET LA PARITÉ DANS TOUT ÇA ?

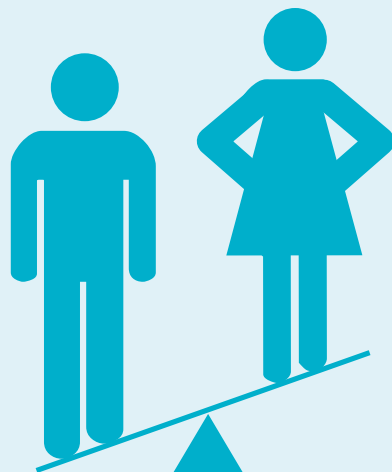
Plusieurs organisations ont d'ores et déjà dressé des états des lieux autour de l'égalité et la parité femmes-hommes dans les musiques actuelles. En voici quelques données clés, qui sortent donc du cadre de l'observation des adhérents du SMA.

FEDELIMA, CHIFFRES CLÉS 2018

Sur la totalité des salarié.e.s permanent.e.s des équipes des salles de concerts représentées au sein de la FEDELIMA, **39,4%** sont des femmes. On remarque **32,3%** de femmes cadres en moyenne sur le total des cadres par structure.

22,5% des structures sont dirigées par des femmes, seules dans **15,5%** des **110** structures répondantes et avec une co-direction dans **10%** d'entre elles.

Enfin, le plus haut salaire est perçu par une femme pour **19,4%** des structures.



IRMA, BAROMÈTRE DES MÉTIERS DE LA MUSIQUE 2019 - LES FEMMES OCCUPENT :

Dans les labels / maisons de disques	23%	14%
Dans l'édition musicale	33%	24%
Dans la production / diffusion	38%	26%
Dans la promotion / communication	28%	22%
	DES EMPLOIS PERMANENTS	DES POSTES DE DIRECTION

CPNEF-SV, Les employeurs et l'emploi dans le spectacle vivant - données 2017 - en partenariat avec Audiens et l'Afdas

61% d'hommes parmi les salarié.e.s du spectacle

Et aussi, pour plus de ressources : [WAH !](#) Plateforme ressources pour l'égalité et la diversité dans les musiques



ACTIVITÉS ET ACTIONS CULTURELLES

UN AXE FORT DU PROJET DE LA PLUPART DES ADHÉRENTS

Les actions culturelles dépassent le cadre de la seule diffusion de concerts, elles font écho à l'accès à la culture pour tou•te•s, à l'éducation artistique et culturelle, au lien avec les territoires, etc. : il peut s'agir d'interventions auprès de publics scolaires, de musicien•ne•s amateurs, de personnes isolées, en établissement pénitentiaire ou hospitalier, d'habitant•e•s de quartiers populaires, etc.

74% des structures adhérentes font de l'action culturelle.
La moitié de ces structures ont un poste dédié à l'action culturelle.

En moyenne, les actions culturelles ont touché **2 300 personnes** par structure en 2019.

Soit un total de **plus de 765 000 personnes** sur l'ensemble des adhérents qui ont confirmé faire de l'action culturelle.

Vers qui sont dirigées les actions culturelles menées par les adhérents ?

88% auprès des publics scolaires

33% dans les établissements pénitentiaires

26% dans les hôpitaux

21% dans des EPHAD

14% dans des centres sociaux

Mais également dans des maisons de quartiers, auprès des exilés, auprès de publics en insertion sociale, etc.



FOCUS PAR TYPE DE STRUCTURE



SALLES DE CONCERTS

Le SMA compte **159** salles de concerts adhérentes.

57% des salles de concerts sont labellisées SMAC par le Ministère de la Culture*.

12% sont gérées en délégation de service public (DSP).

* www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Musique/Organismes/Creation-Diffusion/Scenes-de-musiques-actuelles

SPECTATEUR·TRICE·S & BILLETTERIE

48% des salles de concerts disposent dans leur établissement de plusieurs salles (par exemple, un "club" et une grande salle), allant de **80** à **2 000** places.

- Jauge moyenne de l'entité principale du lieu, c'est-à-dire soit de la plus grande salle lorsqu'il y a deux salles ou plus dans le lieu, soit de l'unique salle : **600 places en configuration "debout"** (médiane : 500 places).
- Jauge moyenne de la plus petite salle, lorsqu'il y a deux salles ou plus dans le lieu : **250 places en configuration "debout"**.

En moyenne, le nombre de spectateur·trice·s accueilli·e·s dans chaque salle en 2019 est de **20 000** (médiane : 15 000).

Cela représente en 2019 **plus de 3 500 000 spectateurs** accueillis dans les salles de concert adhérentes.

Le montant moyen de la billetterie générée par salle en 2019 est de **345 000 €**, soit **22,5%** des recettes.

Pour l'ensemble des salles de concerts adhérentes, le montant de la billetterie générée peut se chiffrer à **55 000 000 €** pour l'année 2019.

ACTIVITÉ & CONCERTS

35% des salles de concert organisent aussi un festival.

96 % des salles de concerts font de l'action culturelle, et plus de **90 %** d'entre elles accompagnent régulièrement des artistes et proposent des résidences (de création et/ou de répétition).

En moyenne, chaque salle a produit ou diffusé **70** concerts en 2019.

Cela représente **environ 12 000 concerts produits et diffusés en 2019 dans l'ensemble des salles de concerts adhérentes.**



FESTIVALS

Le SMA représente **191** festivals organisés par ses adhérents.

FRÉQUENTATION

En moyenne, **15 000 spectateur·trice·s** par festival en 2019.

Cela va de **250 spectateur·trice·s** pour Serr'Party, organisé par la Compagnie des Musiques Têtues, à **102 000 spectateur·trice·s** pour le Cabaret Vert.

► **Au total, environ 2 800 000 spectateurs ont ainsi participé aux festivals adhérents au SMA en 2019.**

BILLETTERIE

En moyenne, hors événements gratuits, le montant de la billetterie générée par festival est de **470 000 €**, avec un billet au tarif de **32 €** par jour. Les recettes en billetterie représentent ainsi en moyenne **43%** des recettes des festivals.

► **Au total, 82 000 000 € générés par la billetterie des festivals adhérents.**

PRODUCTEURS DE SPECTACLES



Le SMA compte **134** adhérents ayant comme activité principale la production de spectacles.

Il s'agit à la fois de structures qui développent, exploitent et font tourner les spectacles des artistes de leurs catalogues, mais aussi de compagnies ou collectifs d'artistes, dont une des activités est également la production de spectacles.

CONCERTS PRODUITS

En moyenne, les structures ayant la production de spectacles comme activité principale ont chacune produit **160** concerts en moyenne en 2019.

► **Au total, environ 22 000 spectacles ont été produits en 2019 par ces structures.**

ARTISTES

En moyenne, chaque catalogue compte **19** artistes.

► **Au total, ce sont plus de 2 500 artistes dont les spectacles ont été développés par les producteurs de spectacles adhérents en 2019.**



PRODUCTEURS / ÉDITEURS DE DISQUES (LABELS)

Le SMA compte **75** producteurs et/ou éditeurs de disques, appelés aussi "labels".

En 2019, chaque label a produit en moyenne **4** albums.

► **Au total, ce sont plus de 300 albums produits en 2019 par les labels adhérents.** Autant de projets porteurs de la diversité musicale française.

Nombre de streams en moyenne par label : **6 200 000** streams - *médiane* : **300 000** streams

La différence entre moyenne et médiane est significative des disparités qu'il peut y avoir entre chaque label, selon notamment les esthétiques artistiques.



CENTRES DE FORMATION

Le SMA compte **25** adhérents ayant comme activité principale la formation et la transmission des savoirs.

En moyenne, **12** formations ont été proposées dans chaque structure en 2019.

Cela représente au total **600 formations dispensées** par les centres de formation adhérents du SMA.

Chaque structure accueille par ailleurs **140** personnes en formation en moyenne sur une année.

► **Au total, ce sont 7000 personnes qui ont été accueillies en formation en 2019 au sein des structures adhérentes.**



RADIOS

Une diversité de modèles : des radios locales, avec un rayon d'émission de **15 à 40** km, mais aussi des radios avec un rayon d'émission à l'international.

En moyenne, **8 100** titres sont diffusés chaque mois, entre **1000** et **12 000** titres selon les radios.



Graphisme : ©Johann Hierholzer
©photo : DR - imprimé par CCI (septembre 2020)



SMA /

Syndicat des Musiques Actuelles
43 boulevard de Clichy - 75009 Paris
T / 01 42 49 21 16
www.sma-syndicat.org
f SyndicatMusiquesActuelles
t SMA_syndicat